PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 avril 2019

Convocations du 28 mars 2019

Réunion tenue à 18 heures 30 en mairie.

<u>Présents</u>: Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE, Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET, Monsieur Jean Louis DUMONT, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Michel FOIRESTIER. Monsieur Max LECONTE.

Absents excusés: Madame Janine GROGNET, Monsieur Christophe DEPOILLY, Monsieur Jacques DESTOBBELEIR.

Madame Janine GROGNET a donné procuration à Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER. Monsieur Christophe DEPOILLY a donné procuration à Monsieur Francis DELIGNIERES. Monsieur Jacques DESTOBBELEIR a donné procuration à Monsieur Hubert DUFETELLE;

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur Hubert DUFETELLE a été nommé secrétaire de séance.

02: Procès-Verbal:

Le procès-verbal de la réunion du 17 décembre est approuvé avec l'observation suivante :

Dans le point Cadre de Vie : Monsieur Hubert DUFETELLE indique que dans le procès-verbal du 17 décembre nous n'avons pas détaillé avec précisions le travail réalisé par les agents techniques :

- Lavage de la devanture de l'école d'Hocquélus,
- Illuminations de Noel : mairie, les écoles et l'église.
- Le balayage des caniveaux a été réalisé par Véolia.

Monsieur Hubert Dufetelle le procès-verbal ne correspond pas à ces dires.

Monsieur le maire lui répond qu'il est indiqué dans le procès-verbal les informations importantes, qu'il n'est pas possible de relater toutes les interventions de chaque employé de la commune.

03 : Finances : Vote du compte administratif et compte de Gestion

Compte administratif:

Le compte administratif fait ressortir le résultat suivant :

<u>Fonctionnement</u>:

Dépenses : 514 296.05 € Recettes : 1 073 006.36 €

Investissement:

Dépenses : 166 772.15 € Recettes : 117 927.20 €

Excédent global : = 509 865.36 €

Conformément aux dispositions légales Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant quitté la salle pendant le vote du Compte administratif et sous la présidence de Monsieur LECONTE Max, doyen de l'assemblée, le Compte administratif est mis au vote :

Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

Le compte de gestion ayant les résultats identiques est mis au vote :

Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

Monsieur le maire reprend la suite de la réunion.

Copie du rapport d'Analyse financière du trésorier Monsieur LEMOIGNE :

« Analyse de la CAF brute et nette :

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent au titre de 2018 à 576 K€ et sont en baisse de près de 4% par rapport à 2017.

Cependant elles se situent dans la moyenne des 5 dernières années (568 K€).

Les ressources fiscales sont supérieures à la moyenne départementale (414€/h pour la commune, contre 359€/h pour le département). Elles représentent 52,54% des recettes réelles de fonctionnement, soit un volume de plus en plus important, contrairement aux dotations qui sont

nettement inférieures à la moyenne départementale (142€/h pour la commune contre 227€/h pour le département) et ne pèsent que 22,25% des recettes réelles de fonctionnement.

Les charges réelles de fonctionnement sont stables et maitrisées sur la période 2014-2018.

Pour 2018 elles représentent 449 K€ soit 500€/h pour la commune, contre 516€/h pour la moyenne départementale.

Tous les postes de dépenses, y compris le personnel, sont dans la moyenne départementale.

La CAF brute2018 représente 127 K€ soit 142 €/h contre 150€/h pour la moyenne départementale.

La moyenne 2014-2018 se situe à 130 K€.

La CAF nette 2018 s'élève à 81 K ϵ , légèrement inférieure à la moyenne départementale (90 ϵ /h pour la commune contre 107 ϵ /h pour le département).

La moyenne 2014-2018 se situe à 89 $K\epsilon$.

Le coefficient d'autofinancement courant à 0,85 en 2018 s'est dégradé par rapport à 2017, 0,79, mais reste meilleur que la moyenne de la strate située à 0,87.

Au titre de 2018 la CAF permet de contribuer pleinement au financement des investissements qui s'élèvent à 86 K ϵ .

Financement des investissements:

Les investissements 2018 sont modestes, 86 KE, la moyenne 2014-2018 étant de 152 KE.

Les remboursements d'emprunts représentent 47 K€ en 2018.

Ces investissements sont financés par la CAF à hauteur de 127 K ϵ ; les subventions pour 15 K ϵ ; le FCTVA pour 69 K ϵ et autres ressources pour 9 K ϵ .

En 2018, 87 K€ viennent abonder le fonds de roulement.

Fonds de roulement et trésorerie :

Le fonds de roulement au 31/12/2018 représente 510 KE soit 568 E/h contre 664 E/h pour la moyenne départementale.

Au 31/12/2018 la trésorerie se situe à 521 K€ soit plus de 14 mois de dépenses réelles de fonctionnement.

Endettement:

Il représente 636 K€ au 31/12/2018 soit 709 €/h contre 404 €/h pour la moyenne départementale.

Le ratio dette/CAF est de 5 et le ratio dette/produits de 1,1 pour une médiane à 0,6 et un maxi à à 1,4.

Fiscalité:

Les taux n'ont pas évolué en 2018

Les bases sont globalement inférieures à la moyenne départementale, les taux supérieurs et les produits dans la moyenne pour la TH et le FB.

Les taux de la commune se situent dans la moyenne des taux des communes adhérentes à la CCV.

Commune: TH: 17,02; FB: 19,31; FNB: 36,99; CFE: 16,77.

CCV: TH: 18,71; FB: 18,69; FNB: 38,5; CFE: 16,85.

En rajoutant les taux de la CCV la pression fiscale n'est pas neutre.

Conclusion et avis sur le financement du groupe scolaire :

Les équilibres financiers sont toujours respectés en 2018.

Le plan de financement du groupe scolaire prévoit d'une part la souscription d'un emprunt de 230 000 ϵ et d'un emprunt TVA de 240 000 ϵ .

L'impact de ce nouvel emprunt sur l'encours de dette :

Au 31/12/2019 l'encours serait de 636 KC + 230 KC - 115 KC soit 751 KC représentant 835C/h pour la commune contre 404 C/h pour la moyenne départementale soit plus du double.

Le ratio dette/CAF en prenant la moyenne des CAF 2014-2018 serait de 6,3 et le ratio dette sur produits en se référant aux produits 2018 serait de 1,30 soit une limite très haute pour un maxi de 1.40.

L'impact de ce nouvel emprunt sur la CAF nette :

L'annuité de remboursement d'emprunt serait de 62000€ environ jusqu'en 2022.

En se projetant sur la moyenne des CAF brutes soit 130 K ϵ , la CAF nette annuelle serait de 68 K ϵ , inférieure à la moyenne départementale mais correcte pour financer de petits équipements.

Ce nouvel emprunt de 230 000 ϵ doit donc pouvoir être supporté par le budget de la commune sans remettre en cause les équilibres financiers, d'autant plus si la CCV reprend les emprunts voirie à hauteur de 186 ϵ .

Par contre concernant l'emprunt TVA à hauteur de 240 000€, je vous conseille de mobiliser une ligne de trésorerie à tirage variable qui vous permettra de faire face à vos besoins en trésorerie sans impacter votre budget, puisque dans ce cas un compte de classe 5 est utilisé et non pas un compte du chapitre 16. »

Messieurs DEQUEVAUVILLER et DELIGNIERES ont rencontré Monsieur LE MOIGNE, notre percepteur pour voir les possibilités d'emprunt pour notre dossier.

Monsieur le maire informe le conseil que Monsieur LE MOIGNE apprécie de travailler avec Monsieur DELIGNIERES Francis.

Les tableaux et les analyses démontrent le bon suivi financier de la commune.

Nous avons eu les compliments du trésorier.

4: Finances: Subventions Communales 2019:

C A U E de la SOMME	50
Ass. Du Vimeu	50
Forains Hétroy William	50
Fondation du patrimoine	50
MA.DO.PE.H	80
OCCE Coopérative Scolaire de Feuquières	80
Ass. ACPG & CATM	160
Sté de Chasse Aigneville	260
Sté de Chasse d'Hocquelus	260
Club de Gymnastique	260
Ass Culture et Loisirs (ACLA)	260
Étoile Sportive d'Aigneville	260
OCCE Coopérative Scolaire d'Aigneville	260
Ass. Sauvegarde du Patrimoine (SPMA)	260
Harmonie d'Aigneville	260
Harmonie d'Aigneville Subvention d'interventions 6*50€	300
A. H. Les Petits Monstres	260
Forains ENZO SKOOTER dont 200 tickets	650
Forains Dévérité Stéphane dont 200 tickets	505
CCAS	1 000
Apev Spa	80 750
Forain GODIN	50

Le conseil décide à l'unanimité l'attribution des subventions telles que définies, et sous les mêmes conditions de versement que les années précédentes.

5 : Finances : Vote des 4 taxes :

Proposition de la commission finances :

La commission Finances propose de reconduire les taux de 2018 :

- Taxe d'habitation : 17.02 %
- Taxe foncière : 19.31 %
- Taxe foncière non bâti : 36.99 %
- CFE : 16.77 %

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux des 4 taxes sur la base de 2018.

<u>6 Finances : Budget primitif :</u>

Le conseil autorise Monsieur le maire à ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant de 240 000 € pour couvrir les dépenses liées au projet scolaire et périscolaire. Cette ligne sera ouverte en cas de besoin (en attente du remboursement TVA et subventions).

Tarifs du centre de loisirs

La commission Sociale et Scolaire et la commission Finances ont examiné les tarifs pour le mois de juillet. Ils proposent les tarifs suivants :

Enfant de la commune ou Fréquentant nos écoles	Quotient de : 0 à 630 €	Quotient de : 631à 800 €	Quotient de 801 € et plus
Tarif mensuel	85 €	90 €	95€
Tarif pour une semaine Tarif pour deux semaines Au-delà tarif mensuel Enfants extérieurs	45 € 75 €	50 € 80 €	55 € 85 €
Emants exteneurs			
Tarif mensuel Tarif pour une semaine Tarif pour deux semaines Au-delà tarif mensuel	160€ 90 € 130 €	170€ 100 € 140 €	180 € 110 € 150 €

Le conseil à l'unanimité décide d'appliquer les tarifs proposés ci-dessus.

Emprunt

Un emprunt d'un montant de 230 000 € sera contracté pour financer le projet scolaire et périscolaire, Monsieur le maire est autorisé à démarcher auprès des banques pour l'obtention de cet emprunt.

Présentation du budget primitif:

Fonctionnement:

Dépenses : 1 141 492.36 € Recettes : 1 141 492.36 € Dépenses et recettes équilibrées.

Investissement:

Dépenses : 1 669 344.95 € Recettes : 1 669 344.95 € Dépenses et recettes équilibrées.

Investissements prévus :

-	Projet scolaire et périscolaire	1 450 000.00 €
-	Remboursement des emprunts	115 000.00 €
-	Eclairage rue du stade arrêt de bus	7 000.00 €
-	Souffleur espaces verts	1 000.00 €
-	Panneaux signalétiques	3 000.00 €
-	Radar pédagogique à Courcelles	2 500.00 €
-	Informatique mairie	2 500.00 €
-	3 défibrillateurs	6 500.00 €
-	Travaux en régie cimetière	13 000.00 €
-	Dotation aux amortissements	15 000.00 €
-	Four Salle François David	5 000.00 €
-	Report déficit	48 844.95 €

Il est indiqué que pour 2019 nous n'avons pas prévu de ligne budgétaire pour les vitraux de l'église. Cette dépense sera à revoir lors du vote du budget 2020.

Il sera pris contact avec Monsieur BRASSART, architecte, pour lui demander d'examiner une solution pour la restauration du vitrail cassé (intervention par une école d'art), il lui sera également demandé de revoir si nous devons remettre le vitrail blanc ou pour harmoniser la nef de l'église de mettre de la couleur.

Vote du budget :

Section de Fonctionnement par chapitre :

Le conseil adopte le budget primitif en section de fonctionnement par 12 voix pour.

Section d'investissement par chapitre :

Le conseil adopte le budget primitif en section d'investissement par 11 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Max LECONTE) en raison des prévisions budgétaires du dossier scolaire et périscolaire.

Le conseil municipal décide d'affecter au 1068 la somme de **48.844.95** € afin de couvrir le déficit d'investissement de l'année N-1.

7: Personnel Communal: Modification de grade:

L'effectif du personnel communal se décompose comme suit :

- 1 adjoint technique à 35 h
- 1 adjoint technique à 30 h
- 1 adjoint technique à 12.75 h
- 1 adjoint technique à 27 h
- 1 adjoint technique principal à 28h (ancien grade adjoint technique)
- 1 adjoint d'animation à 27 h
- 1 rédacteur principal à 35 h (ancien grade rédacteur)

Le conseil donne son accord pour les modifications de grade.

8 : Affaires Générales : Terrain projet scolaire deuxième partie :

Dossier d'échange Safer et Madame BOULNOIS : terrain jouxtant la salle Polyvalente.

Dans le cadre du dossier d'échange et de rétrocession par la Safer, les frais de notaires s'élèveront à 2300 €.

La facturation de la Safer concernant l'élaboration du protocole d'échange et le recueil de la signature de l'ensemble des intervenants sera de :

- 1 415.76 € TTC rémunération.
- 6 710 € pour la revente de la parcelle ZK 12 (4500 m²) par la Safer à la commune.

Soit un coût global de 10 425.76 € pour 4500 m².

9 - Affaires Générales : Compte rendu des délégués communaux suite aux réunions programmées :

Réunion du SIGLV : réunion reportée le quorum n'ayant pas été atteint.

Réunion du SIPPH: Ordre du jour: Débat d'orientation budgétaire, fonctionnement, investissement, emprunts, personnel, et dépenses courantes.

Sur l'investissement : remboursement du capital d'emprunt.

Cette structure limite les investissements ne connaissant pas leur avenir.

La cotisation sera augmentée de 0.10 € par habitant nous passerons donc de 2.10 € à 2.20 €.

10: Travaux: Bilan et projets:

Une réunion est programmée avec la CCV le 5 avril à 11 h en mairie pour définir les travaux de voirie à réaliser.

Une réunion de sécurité sera programmée prochainement pour identifier le positionnement du radar pédagogique et l'aménagement du carrefour à Courcelles.

Les offres pour le dossier scolaire et périscolaire sont à déposer pour le 15 avril à 12 h.

Une réunion de la commission d'appel d'offres sera programmée. Monsieur LE MOIGNE sera invité.

11 : Sociale et Scolaire : Bilan et projets :

1 - Commémoration du 8 mai à partir de 11 h 45 :

- Rassemblement devant la mairie.
- Cérémonie au monument aux Morts.
- Vin d'honneur à la mairie

2– Fête des voisins

La fête des voisins est programmée le vendredi 24 mai à Courcelles.

Comme de coutume l'apéritif sera offert par l'acla.

L'adjoint chargé du cadre de vie se chargera de la location de toilettes chimiques et de la mise en place des barnums tables, bancs et lumières.

3 - Temps livre

Le conseil décide de reconduire l'achat des dictionnaires pour les enfants partant en 6ème.

4 – Centre de loisirs :

Il aura lieu du 8 juillet au 02 août.

5 – Spectacle de Noel :

La date retenue serait le vendredi 13 décembre.

<u>6 – 14 juillet et Fête locale</u>

Samedi 13 juillet :

Restauration assurée par l'Acla dès 19 h : hypthèse de repas à thème sur réservation.

Des 22 h 30 rendez vous à la salle polyvalente pour la distribution de lampions aux enfants, bons jus d'orange et tickets de manège

A l'issue de la distribution nous nous dirigerons vers le stade pour le feu d'artifice vers 23 h 00.

Retour sur la fête pour un moment convivial.

Dimanche 14 juillet:

9 h 30 : Cérémonie au monument aux morts vin d'honneur au café du village.

A partir de 12 h3 0 : piquenique salle François David

15 h 30 : Ouverture de la fête

16 h 30 : jeux traditionnels à la salle François David et distribution de bonbons.

Lundi 15 juillet:

Célébration à 11 h à l'église d'Aigneville

Attractions foraines et remise de tickets de manège aux enfants.

Un conseiller demande pourquoi il n'y a pas de concert à la fête.

Monsieur le maire lui répond qu'au vu du Week end il est difficile de faire le concert ; et que le chef d'orchestre Monsieur MOGNE n'est pas favorable aux concerts de fête.

Ce conseiller indique que ce n'est pas vrai et que le président de l'association Thierry Degardin a tous les pouvoirs, s'il demande au chef d'orchestre d'être présent il sera là.

Ce point sera revu avec la commission sociale.

Il est proposé de revoir le programme en remettant les jeux de la fête nationale le samedi après-midi, et examiner le souhait de faire ou pas le concert le dimanche après-midi.

La fête des écoles aura probablement lieu le samedi 29 juin (ce choix de date restant à l'initiative des professeurs des écoles et représentants de parents).

12 : Cadre de Vie : bilan et projets :

Travail des employés communaux :

- Le nettoyage des bas-côtés du chemin d'Eu a été réalisé avec la lame.
- Des tuiles ont été installées aux massifs floraux.
- Un poteau de signalisation a été repeint en bordeaux rue de Bataille (peinture qui s'enlève) il est demandé à la personne en charge de ce dossier d'en informer la mairie avant la remise en état afin de contacter le fournisseur pour la garantie.
- La tonte a débuté en début de semaine.
- Les charmilles qui n'avaient pas repris dans la haie d'Hocquélus ont été replantées.
- De l'enrobé à froid a été remis rue des chasse marées, rue de Maisnières, rue de Courcelles.
- Certains bancs de la commue ont été lasurés, Monsieur le maire indique que le banc du cimetière est à lasurer.
- Un banc qui a été acheté l'an dernier a été lasuré, défaut de peinture, il est demandé de faire remonter l'information pour mettre en place un dossier de garantie.
- Des bandes jaunes ont été peintes devant les poteaux incendie.
- Des cailloux ont été remis au chemin des éoliennes.
- Nettoyage pour rendre accessible le chemin de randonnée derrière le château.

Travaux par entreprises extérieures

L'élagage prévu au stade, salle polyvalente et mairie aura lieu le jeudi 4 et vendredi 5 avril.

Le chemin derrière la salle a été abimé par un agriculteur.

Monsieur le maire demande l'état du trou se trouvant sur le chemin de la Vallée. Des cailloux sont remis régulièrement et un contrôle est réalisé toutes les semaines par les employés.

Ce dossier sera à revoir avec la CCV car les eaux venant du bassin versant sont pris en charge par la CCV.

Il est demandé que lorsque les employés de la CCV fauchent les talus ils n'aillent pas trop prêt des clôtures.

Le nombre de passage est réduit de 2 à 3 par an.

L'adjoint en charge du cadre de vie prendra contact avec Monsieur Hautefeuille vice-président de la CCV pour examiner ce point.

Pour information et suite à la détérioration de panneaux routiers par la tempête ci-joint la réponse du département :

Les panneaux signalétiques sur les départementales en agglomération sont à la charge communale.

13 : Dates à programmer :

13 -1 : Conseil municipal :

La prochaine réunion du conseil aura lieu 29 avril (à confirmer).

13-2: Commissions:

Cadre de Vie le 8 avril à 18 h

Commission sécurité et travaux : le 19 avril à 18 h pour positionnement radar à Courcelles Rendez vous à Courcelles.

Commission sécurité et travaux : le 26 avril à 18 h pour travaux au cimetière

Liste électorale le 2 mai à 18 h Info commune le 9 mai à 18 h

14 : Divers :

Villes et Villages fleuris:

Nous avons reçu l'imprimé pour participer aux Villes et Villages fleuris ; le conseil décide de ne pas donner suite.

: Droit d'initiative :

15-1: Chemins ruraux:

Il est demandé d'examiner la possibilité de remettre en état un chemin rural et faire un circuit sur Aigneville Hocquélus et Courcelles ; suivant le dossier réalisé par les Chemins de Randonnée.

Une personne de la commune est intéressée pour nous aider. Cette idée est à examiner.

15-2: Dégâts rue d'eu:

Suite à la dernière tempête, il y a eu des dégâts sur un pylône Edf, et sur le réseau de la fibre.

Il sera pris contact avec Covage pour le rétablissement de la fibre,

L'intervention d'Edf est programmée.

15–3: Bien sur Hocquélus:

Il a été vu lors des dernières réunions du conseil de conserver un lieu de vie communale sur Hocquélus ou d'en reconstruire un.

Il faut être vigilent sur cette option car en mars 2020 un nouveau conseil sera présent et n'aura peut-être pas les mêmes orientations que ce conseil.

Il faut réfléchir sur l'approche de la vente des biens.

Il faudrait déclencher le dossier afin de préserver la volonté du conseil actuel.

15-4: Pierres:

Monsieur le maire ira rencontrer les habitants de la rue Sainte Nicole afin d'enlever la pierre sur les trottoirs, il est rappelé que les trottoirs sont faits pour le passage de piétons aucun obstacle ne doit être présent, la responsabilité de la commune peut être engagée.

Des pierres ont été installées également rue de Feuquières à Hocquélus.

15 -5 : Stationnement rue de Fressenneville :

Il est signalé le stationnement dangereux de voitures dans le virage rue de Fressenneville.

La solution serait d'aménager deux places de parking un peu plus loin pour les propriétaires de cette maison et d'interdire le stationnement, dossier à revoir.

15-6: Grilles mairie:

Monsieur Hubert DUFETELLE demande si nous pourrions repeindre les grilles de la mairie. Monsieur le maire demande depuis longtemps la possibilité de les supprimer. La mise en peinture n'est pas à l'ordre du jour.

15-7: Mare à Aigneville:

Il est demandé de faire vidanger la mare.

Un conseiller indique que dans un village de la Somme, un aménagement a été fait avec un intérêt écologique pour préserver la faune et flore.

La mare à Aigneville est une réserve incendie, nous ne pourrons probablement pas réaliser un aménagement écologique. Ce point sera à revoir.

<u>15–8 : Sono église</u> :

Il est signalé un problème de micro à l'église.

15-09: Nettoyons la nature:

La journée Nettoyons la nature s'est bien déroulée mais peu de participants.

Monsieur le maire s'étonne de ne pas avoir vu le responsable du cadre de Vie.

Ce dernier indique qu'il ne participe plus à rien qu'il est dégouté et écœuré de tout.

Sur la participation de la commune nous devons voir ce que nous souhaitons faire pour l'an prochain.

Beaucoup de déchets ont été ramassé et Monsieur le maire demande que les employés passent régulièrement pour ramasser les détritus en agglomération.

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Absente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Absent	
DESTOBBELEIR Jacques	Absent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	